




Centre Hospitalier
du Pays d'Aix

Livret d'accueil des familles

SERVICE DE RÉANIMATION POLYVALENTE
ET
UNITÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE

« Au cœur de l'incertitude, il y a toujours l'espoir ... »





Madame, Monsieur,

L'un de vos proches est hospitalisé dans l'une des 2 unités du service de Réanimation-Surveillance continue.

L'équipe soignante met tout en œuvre pour que sa situation s'améliore et que son hospitalisation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

L'ensemble de l'équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions et vos suggestions.

LOCALISATION

Centre Hospitalier du Pays d'Aix
Avenue des Tamaris, Aix-en-Provence

Aile JACQUES DE LA ROQUE > 2^{ème} étage.

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

POSTES DE SOINS :

RÉANIMATION : 04 42 33 **98 16**



SURVEILLANCE CONTINUE : 04 42 33 **98 13**

SECRETARIAT MEDICAL : 04 42 33 **50 24** ou 04 42 33 **98 22**
reanimation@ch-aix.fr

PSYCHOLOGUE : 04 42 33 **55 26**



**PENSEZ À NOUS COMMUNIQUER VOS COORDONNÉES
N° TELEPHONE – EMAIL**

L'ÉQUIPE

L'équipe médicale et paramédicale assure la continuité des soins 24h/24 et 7J/7.

Médecins, cadres de santé, infirmières, aides-soignantes,
secrétaires médicales, kinésithérapeutes, psychologue.

ORGANISATION DU SERVICE

C'est un service spécialisé de 20 lits répartis sur 2 secteurs.

Aile gauche : 10 chambres individuelles numérotées de 2151 à 2160.

Aile droite : 10 chambres individuelles numérotées de 2161 à 2170.

VISITES

HORAIRES DES VISITES

Tous les jours, week-ends et jours fériés compris :



13h à 15h

et



18h à 20 h



Les visites sont interdites aux enfants de moins de 15 ans.



Les horaires peuvent être modifiées en cas de crise sanitaire.

Présentez-vous à l'agent d'accueil ou bien signalez votre présence par l'interphone.

Un membre de l'équipe vous accueille et vous confirmera si vous pouvez accéder à la chambre.

**Les visites sont limitées à DEUX personnes à la fois.
(hors crise sanitaire)**

Nous pouvons être amenés à vous demander d'attendre avant d'entrer ou de sortir de la chambre, afin d'effectuer des soins et dans le but de préserver l'intimité des personnes soignées. Nous pouvons également vous alerter sur des visites trop longues ou trop nombreuses.

Le non-respect des règles de visites pourra entraîner une interdiction des visites.

INFORMATIONS D'ORDRE MÉDICAL

Entretien médical avec la famille sur RDV : tous les jours de 14h à 15h.

Prise de RDV :

Au niveau du secrétariat, à partir de 12h45 (jour ouvré)

Par un personnel d'accueil des familles à partir de 13h (jour non ouvré)

Pas de prise de RDV par téléphone

Nous vous demandons de désigner **une personne référente qui recevra l'ensemble des informations de la part des médecins et qui pourra secondairement les transmettre aux autres membres de l'entourage.**

→ Cette personne ne s'appelle « **personne de confiance** » que si elle a été nommément désignée par le patient lui-même.

(loi du 4 mars 2002, article L1111-4 du Code de santé publique)

Il ne peut pas être tenu compte des désaccords familiaux. Les informations seront données une seule fois par jour à la personne référente ou à la personne de confiance. N'hésitez pas à nous communiquer les coordonnées du médecin traitant de votre proche afin de recueillir des informations médicales utiles.

Les infirmières et aides-soignantes répondent volontiers à vos questions mais ne sont pas habilitées à donner des informations à caractère médical.

En cas d'urgence, l'équipe médicale est susceptible de contacter la personne de confiance ou référente.

En cas de nécessité, vous pouvez joindre le service en appelant le secrétariat.

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération.

DÉROULEMENT D'UNE VISITE

Pour garantir des soins de qualité, l'équipe vous demande de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

À L'ENTRÉE DU SERVICE :

Un casier fermé à clef à l'entrée du service est mis à votre disposition pour vos effets personnels mais n'engage en rien la responsabilité de l'hôpital. Il est possible de le fermer à l'aide d'une pièce de 50 centimes, qui vous sera restituée.

DANS LE SERVICE :

De manière générale, les patients de réanimation sont vulnérables aux infections et il faut les protéger. De plus les patients sont aussi porteurs de bactéries.

Pour cela, avant d'entrer dans la chambre :

- * **Appliquez 2 doses de solution hydro-alcoolique** et désinfectez-vous les mains (30 secondes de friction) jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- * Dans le cas d'un **isolement particulier** de votre proche, des **précautions supplémentaires** sont à prendre ; elles vous seront indiquées par un affichage à l'entrée de la chambre et expliquées par le personnel.
- * Pendant votre présence dans le service, nous vous demandons de vous rendre directement dans la chambre de votre proche et de n'en sortir que pour quitter le service.
- * **Le temps de visite autorisé peut être modifié en fonction de l'état du patient.**
- * **Les photos et/ou vidéos sont interdites.**

EN SORTANT DU SERVICE :

- * **Désinfectez-vous** les mains à l'aide de la solution hydro alcoolique.
- * N'attendez pas dans les couloirs.

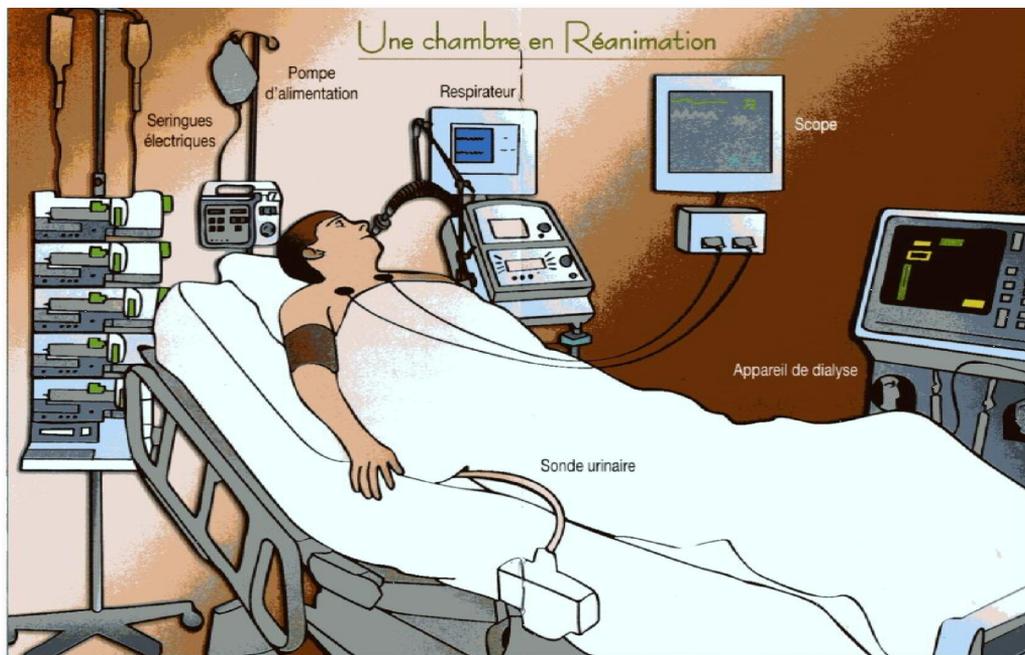
CHAMBRE DE RÉANIMATION

Chaque chambre est équipée de différents appareils munis d'alarmes sonores.



Ne vous inquiétez pas lorsque vous entendez les sonneries des appareils ; le personnel surveille les patients d'un poste central. Si nécessaire quelqu'un interviendra rapidement.

Chaque patient est équipé de matériels de surveillance et de soins spécifiquement adaptés à ses besoins.



LE SÉJOUR

L'hôpital fournit le matériel nécessaire de toilette. Vous pouvez cependant amener des produits spécifiques.

**N'apportez pas de fleurs, ni de plantes.
Pas de vêtements ni de serviettes de toilette.**

Pour recréer un environnement plus familier, vous pouvez apporter des dessins, des mots, des photos qui seront affichés (dans la mesure du possible) dans la chambre du patient.

N'hésitez pas à nous préciser les préférences audio-visuelles (TV, radio, musique) de votre proche.

EFFETS PERSONNELS

Un inventaire détaillé est établi à son admission.

Pour éviter pertes ou vols, les vêtements et les effets personnels vous seront remis à votre première visite en échange de votre signature sur la fiche d'inventaire.

Les objets de valeurs seront déposés en sécurité au Trésor Public.

Des objets sensibles (clés, téléphone portable...) sont conservés par l'établissement et ne pourront être rendus qu'au patient lui-même ou à ses ayants droits.

ACCOMPAGNEMENT ET BIEN-ÊTRE

Votre présence est bénéfique pour votre proche et d'autant plus lorsqu'il aura quitté le service.

Alors, **PRENEZ SOIN DE VOUS.**

Une psychologue est à votre disposition dans le service.

Pendant toute la période d'hospitalisation, la psychologue propose un soutien personnalisé pour votre proche et/ou vous-même. Elle peut faciliter la communication entre le patient et vous-même, lorsque celle-ci est rendue difficile par l'éloignement géographique ou les mesures sanitaires (utilisation de tablettes de communication en visio-conférence, avec l'accord préalable du patient).



Des thérapeutiques douces peuvent être mises en places pour limiter l'anxiété des patients au cours du séjour en réanimation.

Musicothérapie

Aromathérapie

Hypnose

RESC

Elles seront employées à la demande de l'équipe soignante pour améliorer le confort de votre proche au quotidien.

Un représentant du culte est à votre disposition.

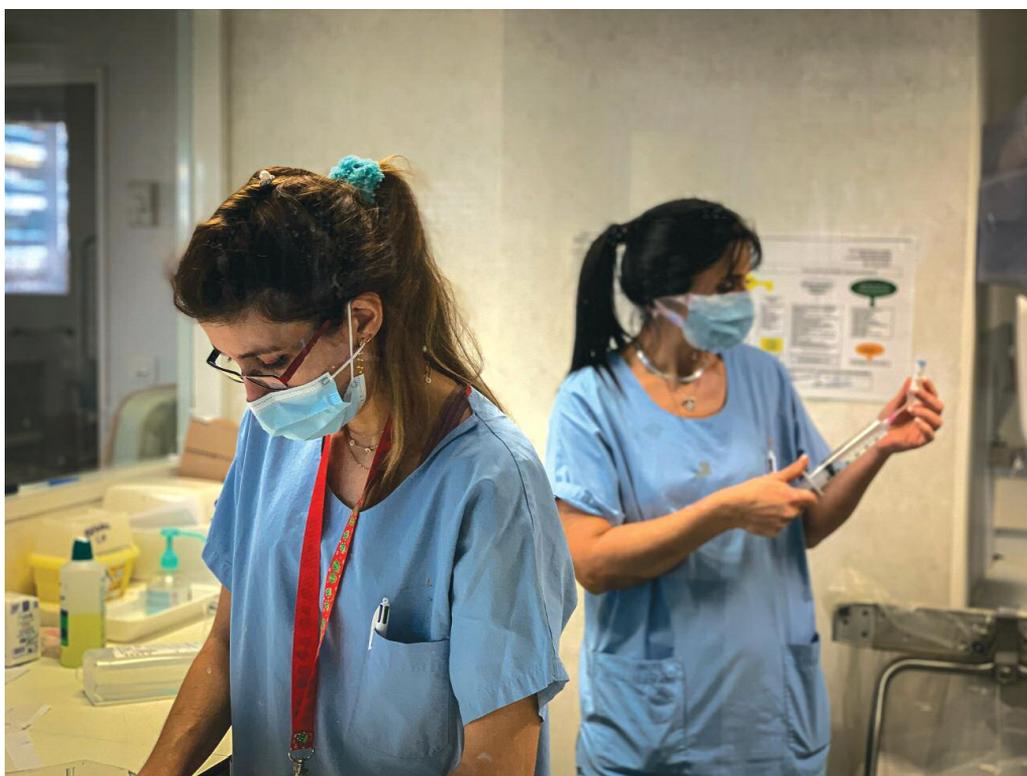
Accompagnement à travers la dimension spirituelle des personnes hospitalisées et de leurs familles qui en font la demande.

RECHERCHE CLINIQUE

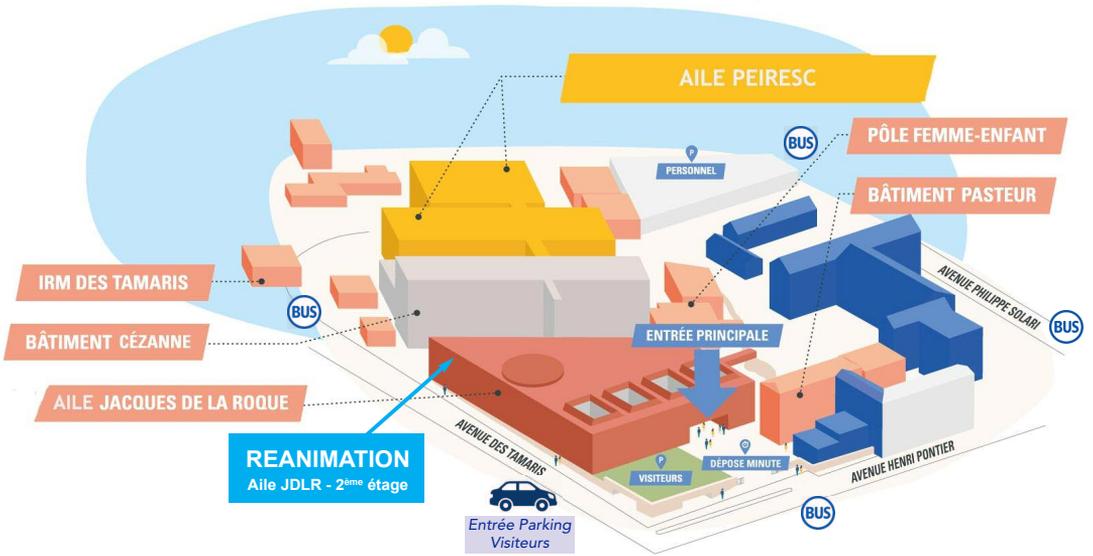
Le service de réanimation participe de manière active à de nombreuses études cliniques afin d'améliorer nos pratiques et notre prise en charge médicale au quotidien. Les données de votre proche sont susceptibles d'être utilisées à des fins épidémiologiques ou de recherche clinique.

En cas de nécessité, nous vous demanderons votre consentement si votre proche ne peut donner le sien.

En espérant que ce livret réponde à vos interrogations, nous nous tenons à votre disposition et vous remercions de la confiance que vous nous accordez.



PLAN DE L'HÔPITAL :





www.ch-aix.fr - [@hopitalaixpertuis](https://twitter.com/hopitalaixpertuis)      

Maquette Service Communication CHPA-CHIAP - Mars 2022


Centre Hospitalier
du Pays d'Aix